



GUIDE DU PARENT

CAMP DE JOUR 2025



Matane



COMMUNICATIONS

Site Internet officiel de la Ville de Matane :

www.ville.matane.qc.ca/camp-de-jour-de-matane

- Information générale
- Lettres de la semaine
- Guide du parent

Page Facebook : Ville de Matane - Page officielle

Facebook - Ville de Matane

- Confirmation ou annulation des sorties extérieures
- Autres messages d'intérêt public



Florence Bourget

Coordonnatrice du camp de jour

581-232-3460

cdjmatane@hotmail.com

Joanie Chouinard

Responsable des loisirs et de la vie communautaire

418 562-2333, poste 2096

j.chouinard@ville.matane.qc.ca



Matane



HORAIRE

Du 30 juin au 14 août (pas de camp vendredi 15 août)
École Zénon-Soucy, 152, avenue Saint-Rédempteur



Il n'est pas possible de venir chercher votre enfant avant la fin du camp, sauf pour un motif valable. Dans ce cas, vous devez aviser la coordonnatrice le matin.

Il n'est pas nécessaire de motiver l'absence de votre enfant.

Horaire du camp de jour

Lundi au vendredi
9 h à 16 h

Horaire du service de garde

Lundi au vendredi
AM - 7 h 30 à 9 h
PM - 16 h à 17 h 30

Si votre enfant est inscrit seulement au camp de jour (sans service de garde), vous devez venir le porter au camp entre 9 h et 9 h 15 le matin et le récupérer entre 15 h 45 et 16 h en fin de journée.

Si votre enfant est inscrit au service de garde, vous pouvez venir le porter au camp dès 7 h 30 le matin et le récupérer au plus tard à 17 h 30.

* Des frais de retard de 5\$ par tranche de 10 minutes vous seront facturés après 3 retards.



Matane



Matériel obligatoire

Les enfants seront dans des groupes selon leur âge et chacun aura un crochet identifié à son nom. Il pourra y déposer son sac et sa boîte à lunch. Le parent a la responsabilité d'identifier clairement tous les articles de son enfant. En tout temps, le sac à dos doit contenir les éléments suivants :

- Chapeau ou casquette
- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette
- Un lunch froid et des collations
- Une bouteille d'eau réutilisable
- Des vêtements de rechange courts et longs
- Une veste ou un manteau
- Espadrilles
- Ballon dorsal ou veste de sauvetage si nécessaire
- Imperméable et bottes de pluie (en cas de pluie)

Le port du chapeau ou de la casquette ainsi que l'application de la crème solaire sont obligatoires pour tous les enfants, sauf si un billet médical est remis à la coordonnatrice.

Lors des sorties extérieures, l'enfant doit déjà porter son maillot de bain sous ses vêtements à son arrivée au camp.



Matane



Boîte à lunch et tenue vestimentaire

- **Les enfants doivent avoir un lunch froid ou un thermos**
- Aucun micro-ondes n'est disponible au camp
- Prévoir au moins 2 collations et une bouteille d'eau réutilisable



Les aliments suivants sont interdits en raison d'allergies alimentaires : NOIX - KIWIS - FRUITS DE MER

Les enfants doivent porter des vêtements confortables pour favoriser une participation aux activités et éviter les blessures : souliers fermés, pantalons ou leggings, t-shirt, etc.

Type de vêtements à proscrire : camisoles à bretelles spaghetti, jupes et robes, crocs et « gougounes », vêtements affichants des messages à caractère sexuel et/ou violent, etc.



Matane



Ratios et formations

Le camp de jour de la Ville de Matane respecte les ratios recommandés par l'Association des Camps du Québec (ACQ).

4 ans : 8 enfants pour 1 moniteur

5 ans : 10 enfants pour 1 moniteur

6-7 ans : 12 enfants pour 1 moniteur

8-9 ans : 13 enfants pour 1 moniteur

10-11 ans : 15 enfants pour 1 moniteur

Il y a toujours un minimum de deux moniteurs dans chaque groupe pour assurer la sécurité de tous. Des accompagnateurs sont présents dans nos groupes pour accompagner un ou des enfants nécessitant un soutien particulier.

Tous les employés sont formés en animation, en gestion de groupe et en premiers soins. Ils participent également à 50 heures de planification et de préparation avant le début du camp.



Matane



Procédure d'arrivée et de départ

Arrivée

Lors de l'arrivée au camp, le jeune ainsi que son parent signalent leur arrivée auprès du moniteur à la table d'accueil.

Pour les jeunes inscrits au service de garde: l'enfant se rend dans la grande salle ou dans la cour extérieure pour une période de jeux libres, selon la météo.

Pour les jeunes qui ne sont pas inscrits au service de garde : l'enfant va rejoindre son moniteur dans la grande salle pour le rassemblement.

Départ

Les enfants inscrits au service de garde rejoignent les moniteurs attitrés dans la grande salle ou dans la cour extérieure, selon la météo.

Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde se dirigent à l'entrée pour attendre leurs parents.

Les enfants autorisés à quitter seuls se rendent à la table de présence à l'accueil. Le moniteur note l'heure de départ de l'enfant.





Sorties et activités spéciales

À tous les mercredis, une sortie à l'extérieur (en autobus) ou une activité spéciale sur le site du camp est prévue. En cas de météo défavorable, l'activité sera remise en lendemain.

Une annonce sera publiée sur la page Facebook de la Ville de Matane afin d'annoncer le maintien ou le report de l'activité, la veille, vers 18 h.

Lors des sorties, tous les jeunes sont attendus au camp entre 7 h 30 et 8 h, qu'ils soient inscrits au service de garde ou non.





Thématique de l'été

Un été sous les défis!

Semaine 1- 30 juin au 4 juillet 2025 - L'exploration de la forêt

Semaine 2- 7 au 11 juillet 2025 - L'exploration de la galaxie

Semaine 3- 14 au 18 juillet - Les missions impossibles

Semaine 4- 21 au 25 juillet - L'exploration des océans

Semaine 5- 28 juillet au 1er août - À Hollywood

Semaine 6- 4 au 8 août - Fun et fitness

Semaine 7- 11 au 14 août - Les aventures illimitées





Les groupes

Groupe 1 - 4-5 ans
LES PETITES PERLES

Groupe 6 - 8-9 ans A
LES GRANDS SPORTIFS

Groupe 2 - 6-7 ans A
LES COMÉDIENS DOUÉS

Groupe 7 - 8-9 ans B
LES ASTRES ADMIRABLES

Groupe 3 - 6-7 ans B
LES FABULEUX VAISSEAUX
SPATIAUX

Groupe 8 - 8-9 ans C
LES BÊTES MIGNONNES

Groupe 4 - 6-7 ans C
LES COQUILLES MARINES

Groupe 9 - 10-12 ans A
LES VEDETTES DU CINÉMA

Groupe 5 - 6-7 ans D
LES VOYAGEURS
COURAGEUX

Groupe 10 - 10-12 ans B
LES ENQUÊTEURS
REDOUTABLES





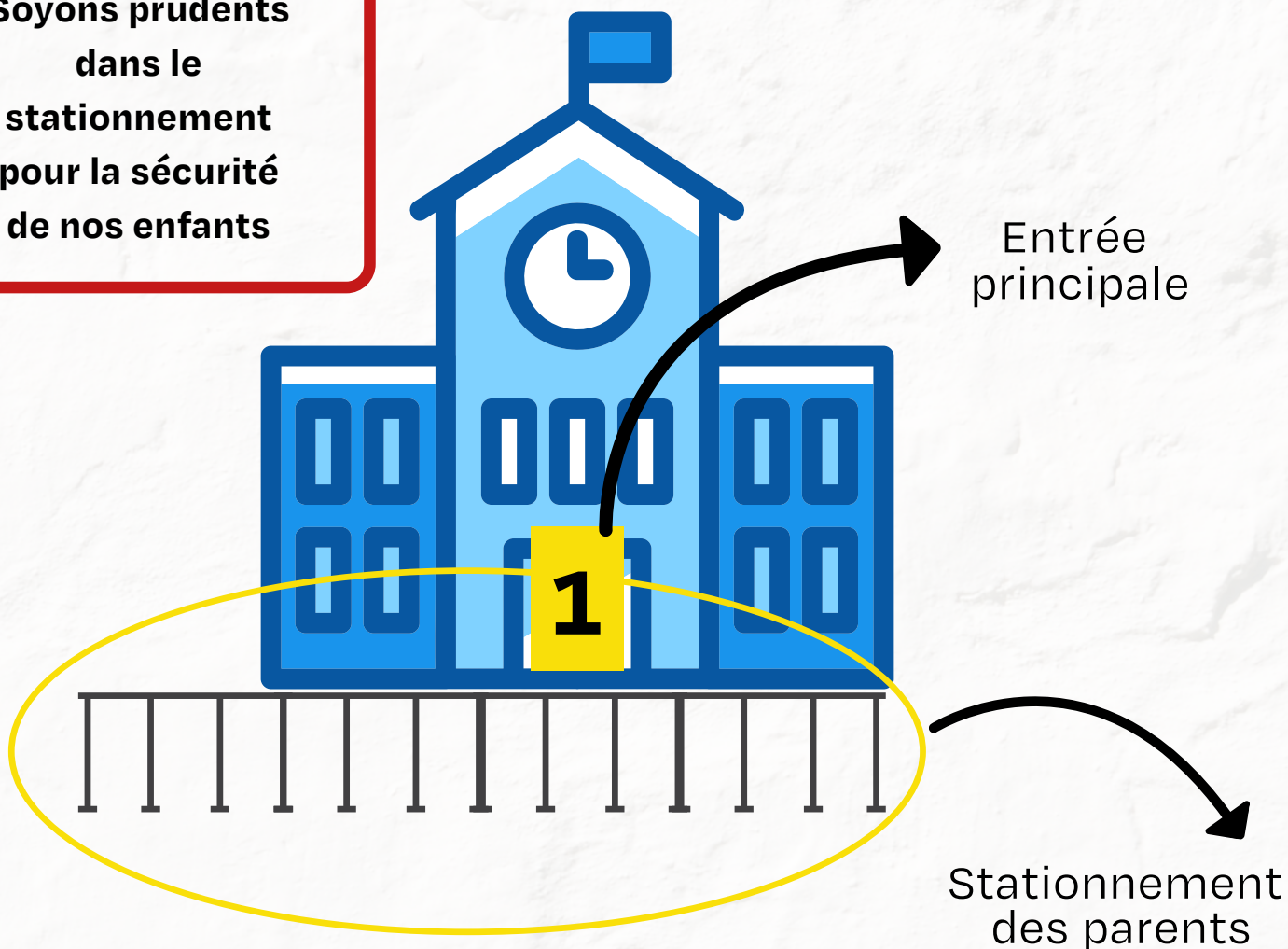
Une journée type au camp

7 h 30 à 8 h 45	Service de garde
8 h 45 à 9 h	Chansons
9 h à 10 h 10	Activité 1
10 h 10 à 10 h 30	Collation
10 h 30 à 12 h	Activité 2
12 h à 13 h	Diner
13 h à 14 h 10	Activité 3
14 h 10 à 14 h 30	Collation
14 h 30 à 15 h 45	Activité 4
15 h 45 à 16 h	Chansons
16 h à 17 h 30	Service de garde



Stationnement

**Soyons prudents
dans le
stationnement
pour la sécurité
de nos enfants**



Matane



Code de conduite

Le parent a la responsabilité de présenter les règles de vie du camp de jour à son enfant avant son entrée au camp.

La coordonnatrice présentera l'ensemble des règlements à tous les enfants au début du camp. Les moniteurs de chacun des groupes rappelleront les règlements à tous les lundis matin de chaque semaine.

Système d'avertissements

Les paroles et les gestes violents, irrespectueux ou nuisibles à la dynamique du camp ne sont pas tolérés. Lorsqu'une telle situation se produit, la coordonnatrice remplit un avertissement écrit qui devra être signé par le parent. La gravité et la fréquence du geste posé déterminent s'il s'agit d'un avertissement mineur ou majeur.

- 1 Avertissement verbal à l'enfant
- 2 Avertissement verbal au parent
- 3 Avertissement écrit signé par le parent
- 4 Suspension (la durée varie selon la gravité du geste)

Avertissement mineur

Rencontre avec l'enfant, la parent et le coordonnateur.

Avertissement majeur

Suspension pour une durée indéterminée ou retrait complet de l'enfant du camp, sans possibilité de remboursement.

L'accumulation d'avertissements mineurs peut entraîner un avertissement majeur. Lorsque la sécurité de l'enfant ou de celles des autres est compromise, la parent est contacté immédiatement pour venir récupérer son enfant.





Règlements

J'ai une attitude positive

Je respecte les autres

Je respecte le matériel

Je respecte les consignes

Je participe activement aux activités

J'ai un bon esprit d'équipe

- Je respecte le silence lorsque j'entends le cri de ralliement ou lorsqu'un moniteur parle
- J'utilise un langage respectueux
- Je jette les déchets dans les poubelles
- Je laisse les cailloux par terre et je fais attention à l'herbe et aux plantes
- Je n'apporte pas d'objets personnels
- Je respecte les aires de jeux et je reste dans les limites permises
- Je suis toujours à la vue d'un moniteur
- Je demande la permission pour aller aux toilettes

Chaque enfant est responsable des bris de matériel volontaires. Dans ce cas, les parents devront défrayer le coût de remplacement ou de réparation du matériel.





Toute l'équipe du
camp de jour vous
souhaite un
bon été!!!



Matane